**Notion: N0377**

**Notion originale: langue de diaspora**

**Notion traduite: langue de diaspora**

Autre notion traduite avec le même therme: (russe) язык диаспоры

**Document: D078**

Titre: Les langues historiques de l'Europe

Type: linguistique - article de périodique

Langue: français

Auteur: VIAUT, Alain

In : Lengas, revue de sociolinguistique, n°59, 2006, pp. 67-81

Extrait E1635, p. 76

 En définitive, en se référant même à l'historicité des langues des migrants, en général, comme d'autres de diaspora (Viaut 2005) en particulier, ces dernières, faisant partie, avec les premières, des groupes linguistiques dans la Déclaration universelle, sont globalement et indirectement assimilables, pour certaines d'entre elles au moins, aux "langues dépourvues de territoire" de la Charte [européenne des langues régionales ou minoritaires].

**Document: D079**

Titre: Le français, langue diasporique d’un genre spécifique ?

Type: linguistique - article de périodique

Langue: français

Auteur: KOULAYAN, Nicole

In : Diasporas, Histoire et sociétés, n°2, 2003, pp. 120-132

Extrait E1579, p. 128

 Dans le rapport entre langue et diaspora, une première dichotomie a été opérée notamment par M.-C. Varol (1994) entre "langue de diaspora" et "langue en diaspora". Sur ce point, nous retrouvons le facteur temps (axe diachronique vs axe synchronique) […], qui joue ici un rôle déterminant dans la différenciation entre langue de diaspora et langue en diaspora. Une langue de diaspora étant celle qui perdure au-delà de la troisième génération, elle sera donc immanquablement confrontée au contact des langues, ne serait-ce qu'à celle du pays d'accueil. Nous avons par ailleurs évoqué ce phénomène générateur de bilinguisme ; il apparaît que, dans leur majorité, les communautés francophones se trouvent encore confrontées à ces phénomènes de contact de langue que la sociolinguistique a beaucoup décrits et analysés. Ils se traduisent souvent par l'alternance codique, le calque et l'emprunt. A ce stade on peut parler de langue mixte. Dans le cadre d'une langue de la diaspora nous connaissons des exemples comme le judéo-espagnol ou le chiac (parler mixte français-anglais utilisé en Louisiane).
Au contraire, pour une langue en diaspora, la continuité avec la langue d'origine reste préservée dans sa norme telle qu'elle avait été définie par la communauté dans le territoire d'origine et revêt ainsi un caractère fondamental. C'est pourquoi on la retrouvera à peu prés exempte des traits qui caractérisent les contacts de langues, à l'exception des traits prosodiques (intonation, mélodie, accents) comme avec le français des communautés de Français expatriés depuis longtemps en Afrique ou dans l'Océan Indien et les Caraïbes.

Extrait E1580, p. 130

 (…) pour le français de Louisiane et d'Acadie, les analyses des sociolinguistes ont pu mettre à jour une grande partie des spécificités caractérisant une langue de diaspora, à savoir la prégnance du discours sur la langue, un métalangage intégré à l'expérience quotidienne qui traduit une conscience aiguë, activée dans la pratique linguistique par des emprunts conscients pour lesquels on culpabilise, des néologismes qui sont révélateurs de la superposition intentionnelle de systèmes linguistiques différents (…).

Extrait E1650, p. 130

 (…) pour le français de Louisiane et d’Acadie, les analyses des sociolinguistes ont pu mettre à jour une grande partie des spécificités caractérisant une langue de diaspora, à savoir la prégnance du discours sur la langue, un métalangage intégré à l’expérience quotidienne qui traduit une conscience aiguë, activée dans la pratique linguistique par des emprunts conscients pour lesquels on culpabilise, des néologismes qui sont révélateurs de la superposition intentionnelle de systèmes linguistiques différents (…).

Extrait E1581, p. 131

 Nous dirons que la spécificité du français comme genre diasporique peut se concevoir mais uniquement, nous semble-t-il, à la condition de le faire au préalable dans les cadres analytiques que nous avons suggérés et entendus comme ceux de langue en diaspora, langue de diaspora et de configurations identitaires. Dans ce sens, nous conclurons sur l'idée que le français peut se concevoir comme une langue de type diasporique gradué, selon la situation historique, ethnique, sociale, etc. Elle n'est sans doute pas la seule dans ce cas, nous pensons notamment à l'anglais ou à l'espagnol (…).
Si donc le français peut-être considéré comme une langue de type diasporique spécifique, il le sera d'autant plus en fonction du rapport intérieur que chacun des francophones entretient avec cette langue. Il pourra ainsi se considérer comme faisant partie soit de la diaspora francophone soit de la diaspora française (…).